Note de politique générale présentée par la liste MAÏEUR

suite aux élections communales de ce 13 octobre 2024

La présente note de politique générale s'inscrit dans une démarche imposée par la Région Wallonne visant à définir les axes stratégiques prioritaires de la liste MAÏEUR, établie sur base du programme présenté dans les différentes communications préélectorales. Dans un contexte marqué par la prudence au niveau budgétaire, il est essentiel d'adopter une vision cohérente et ambitieuse pour relever les défis actuels et préparer l'avenir.

Par cette note, les élus de la liste MAÏEUR réaffirment leur engagement à agir avec efficacité et transparence pour répondre aux attentes des habitants de la Commune. Cette note sera suivie, comme l'exige la législation, d'un PST (plan stratégique transversal) qui définira les actions concrètes à mettre en place au cours des 6 prochaines années (2019-2024).

DES VALEURS FORTES AU SERVICE D'UN PROGRAMME SOLIDE ET RAISONNE

Nous entendons poursuivre les efforts entrepris depuis de nombreuses années, nous voulons nous inscrire dans la continuité tout en mettant l'accent sur certains projets prioritaires.

Au cours de la législature précédente, nous avons initié et réalisé de nombreux projets pour faire de notre commune « une Commune où il fait bon vivre »; notre objectif est de continuer dans cette voie mais en apportant des sensibilités nouvelles, et des adaptations qui répondent aux nouveaux besoins nés du développement de nos entités, ainsi qu'à la demande des habitants.

Trois axes stratégiques majeurs guideront la prochaine législature :

1. Préserver la santé financière de la Commune.
2. Placer les citoyens au cœur des actions communales.
3. Conforter notre statut de commune où il fait bon vivre.

Notre objectif principal : permettre à chaque concitoyen (ne) de chaque village de s'épanouir pleinement dans son cadre de vie.

Nous mettrons ainsi plus l'accent sur le qualitatif que le quantitatif.
Tous ces axes de travail doivent contribuer au bien-être dans nos entités, améliorer le « vivre ensemble, tout en préservant les équilibres budgétaires et en associant autant que faire se peut, nos concitoyens à la gestion de certains projets.

1er axe stratégique : Préserver la santé financière de la commune.

Nous avons redressé les finances lors de notre accession à la majorité voici 30 ans. Nous récoltons aujourd'hui les fruits de cette bonne gestion. Elle a permis de maintenir un endettement très bas, de dégager des marges budgétaires qui nous permettent aujourd'hui d'investir et, surtout, de maintenir une fiscalité raisonnable.

Même si nos performances sont nettement meilleures que la plupart des Communes luxembourgeoises et wallonnes, nous entendons préserver l'avenir en ne dilapidant pas l'argent public et en maintenant les équilibres budgétaires.

Dépenser sans compter conduirait à détériorer les finances communales et amputer l'avenir; cela entraînerait à moyen terme une hausse de la fiscalité communale donc des charges supplémentaires pour le citoyen.

Alors que de nombreux facteurs pèsent négativement sur les finances des Communes (énergies, poids des salaires et pensions, coût des zones de police, système hospitalier, transfert de charges du fédéral vers le niveau communal, CPAS, etc…), il est essentiel de conserver un cap, nous devons rester vigilants.

La commune de Meix-devant-Virton ne dispose pas de recettes potentielles importantes comme certaines communes voisines, elle doit sa santé financière à la bonne gestion des dépenses par les équipes qui se sont succédées à la tête de la Commune depuis de nombreuses années.

Plus que jamais, notre slogan en ces matières est : « Un budget maîtrisé qui prépare l'avenir ». Ce serait pour nous irresponsable d'agir autrement.

Il serait facile de promettre monts et merveilles au moment des élections, mais gérer en bon père de famille c'est préserver une situation financière saine et anticiper les changements futurs qui pèseront sur nos dépenses et rentrées financières et, au final, sur le citoyen…

2e axe stratégique : Placer les citoyens au cœur des actions communales.

Sur la législature écoulée, nous avons initié plusieurs consultations pour différents projets (Place de Gérouville, Chemin de Naux à Robelmont, Placette de Meix…) et nous souhaitons développer encore davantage cette forme de gouvernance en plaçant les citoyens au cœur des débats.

Débattre, construire, et décider ensemble!

Cette gouvernance passe par le développement des outils déjà en place :

- La communication systématique des décisions du conseil communal via le site internet de la Commune.

- La publication des bulletins communaux.

- L'association de la population dans le choix des projets soutenus par le PCDR (Programme Communal de Développement Rural) en partenariat avec la Fondation Rurale de Wallonie.

- Regrouper les nouveaux arrivants sur la Commune lors d'un événement de promotion (par ex. salon des associations) ainsi que d'autres actions à mettre en place.

Toutes ces initiatives visent une transparence maximale sur le suivi des décisions communales. Nous poursuivrons la rénovation des salles de village, lieux de rencontres des villageois.

Il s'agira aussi de mettre en place un cadre des procédures, un cadre qui permette d'inscrire cette gouvernance dans la gestion de la Commune.

Nous créerons des commissions participatives permanentes sur des thèmes précis et variés, regroupant élus et citoyens, ainsi que des budgets participatifs.

Nous pensons par exemple réactiver l'ASBL « Meix Énergies », la doter de nouveaux moyens pour développer des actions dans le domaine de la transition écologique et des énergies.

« Rapprocher le citoyen de sa Commune, c'est aussi encourager des moments d'échanges et de débat sur certaines thématiques qui nous touchent tous: le développement durable, la santé, les aînés, les enjeux sociaux (en collaboration avec le CPAS), etc. ».

3e axe stratégique : Conforter notre statut de commune où il fait bon vivre.

a) La mobilité et la sécurité.

Sur la législature écoulée, nous avons déjà beaucoup investi dans le domaine de la mobilité et de la sécurité et nous amplifierons encore toutes les actions déjà initiées, notamment avec la rénovation de différentes voiries de l'entité (sachant que nous n'avons pas la maîtrise de tous les axes routiers et qu'il faut composer avec la Région Wallonne).

De même, nous poursuivrons les aménagements sécuritaires le long des routes communales, prioritairement à proximité des écoles. Nous voulons un espace public cohérent, partagé par tous, ce qui entraînera aussi l'aménagement de parkings à vélos, d'espaces de covoiturage

L'aménagement de trottoirs dans nos villages s'inscrit pleinement dans cette préoccupation et constituera aussi un axe privilégié d'intervention.

L'installation de radars tronçons et de radars préventifs (en concertation avec les services de la Région Wallonne) ; l'objectif est de sécuriser au maximum nos différentes voiries.

Nous souhaitons réactiver le projet « Plan Communal de Mobilité » déjà évoqué au Conseil Communal via l'approbation par le Conseil communal d'une convention avec Idélux Projets Publics en date du 15 juillet 2021. Celui-ci englobera toutes les dimensions de mobilité et de sécurité dans tous nos villages, ceci en concertation avec les services de la Région Wallonne.

b) L'embellisement de nos villages et le patrimoine.

Avec la création de l'Office de tourisme, nous avons pu multiplier les projets et actions visant à améliorer l'attractivité touristique de la Commune, tout en préservant son cadre de vie.
Nous comptons dégager des budgets « participatifs », en cogestion avec les habitants, pour soutenir les initiatives privées, associatives (ex. Cercle horticole) de fleurissement et embellissement des villages.

Nous voulons poursuivre la mise en valeur de notre patrimoine bâti et non-bâti en vue d'un meilleur attrait touristique, mais aussi pour sa préservation.

Nous lutterons plus efficacement contre les incivilités et dépôts sauvages.

Nous soutiendrons la création d'espaces de convivialité et de rencontres ; toutes ces initiatives favorisant l'esprit du « vivre ensemble » qui est une des valeurs de base qui guident notre politique communale.

c) L'environnement et les énergies.

Placer le développement durable au cœur de nos actions.
La transition écologique est un enjeu d'avenir. Cette dimension environnementale traversera tous nos projets et actions.

Nous comptons poursuivre les actions déjà engagées sous la précédente législature et développer de nouveaux projets :

Accentuer les projets de protection et de sauvegarde de la biodiversité (réserves naturelles, protection zones humides, zones Natura 2000, LIFE herbages, lutte contre les plantes invasives, sauvegarde des batraciens…) en poursuivant nos collaborations avec le DNF, le Contrat Rivière, le Parc Naturel de Gaume, Natagora ou toute initiative privée ou associative.

- Créer des jardins partagés et planter des arbres fruitiers avec des essences diverses.

- Continuer à informer la population sur le changement climatique et les enjeux de celui-ci sur notre environnement. Organiser des séances d'information, des conférences, sensibiliser la population aux écogestes, pour changer ses habitudes.

Sur le plan énergique, nous voulons redynamiser l'ASBL Meix-Energies, l'ouvrir aux habitants, pour dégager ensemble une véritable politique énergétique sur la Commune. Plusieurs actions sont programmées :

- Le soutien à la rénovation et l'isolation des logements de particuliers.

- Continuer le cadastre énergétique des bâtiments communaux et poursuivre leur rénovation pour diminuer les pertes énergétiques.

- Évaluer le potentiel d'énergies renouvelables sur la Commune et promouvoir ces projets (hydroélectricité électricité, panneaux solaires, réseau de chaleurs…).

La Commune de Meix-devant-Virton a décidé depuis longtemps de conserver la maîtrise de son réseau d'eau.

Cette décision stratégique nous permet aujourd'hui de rester maîtres de nos ressources. L'eau constituera demain un enjeu économique encore plus important. Dans ce contexte, nous procéderons à divers travaux de remplacement et d'entretien de notre patrimoine « eau ».

d) La santé et le bien-être dans nos villages.

Une Commune où il faut bon vivre est une Commune où chacun(e) s'épanouit et où l'esprit du « vivre ensemble » est encouragé. C'est pour cette raison que nous souhaitons développer de très nombreux projets comme:

- Permettre à chacun(e) de maintenir une vie digne et de qualité à son domicile, en développant des partenariats avec les soins à domicile, en octroyant des aides financières non prises en charge par les mutuelles ou toute Promouvoir la santé par des actions telles que dépistages de certaines maladies et continuer la sensibilisation dans le domaine de la prévention (diabète, hypertension, surpoids, tabagisme, cancer…).

- Lutter, à notre niveau, contre la pénurie de médecins et d'infirmières afin de prévenir le risque de déserts médicaux dans nos communes.

- Promouvoir et renforcer les différents services que nous avons créés pour la population: ateliers de repassage, titres-services, laverie automatique, épicerie sociale itinérante,

« Permettre à toutes et à tous, dans chaque village, de s'épanouir pleinement dans son cadre de vie »

e) Favoriser le sport et la culture pour tous.

Sport et Culture sont des sources de convivialité et de vitalité, ce sont des vecteurs d'intégration qu'il est important de développer dans une Commune où il fait bon vivre.

Dans cette optique, nous devrons prendre de nouvelles initiatives pour inciter à la pratique du sport, créer des parcours santé, permettre à chaque jeune de la commune de s'inscrire dans un club ou pratiquer une activité sportive (en intervenant financièrement si nécessaire car le sport ne peut être élitiste au niveau d'une Commune).

Nous entendons aussi veiller au maintien de la qualité des installations sportives de la Commune, tout en veillant à couvrir un maximum d'activités et à respecter les indispensables équilibres budgétaires.

Concernant la culture, il est important de dynamiser tous les réseaux et circuits. La commune compte de nombreuses associations culturelles.

Nous comptons nous appuyer sur ces réalisations et réseaux pour multiplier les activités culturelles de la Commune, notamment en mettant à disposition des acteurs culturels, du matériel (tables, bancs…). La commune doit jouer un rôle de « facilitateur » pour toutes les initiatives culturelles car une commune qui vit est une commune où la culture occupe une place importante.

f) Maintenir un enseignement de qualité dans la commune.

Nous voulons maintenir un enseignement de qualité dans chacune des écoles de l'entité, notamment en maintenant les infrastructures scolaires en bon état, en fournissant du matériel pédagogique moderne. Nous souhaitons maintenir une école dans chaque village.
Faire évoluer l'enseignement afin de bien préparer les enfants aux défis du monde d'aujourd'hui nous semble primordial.

g) Les aînés et le logement.

Il est important de renforcer le lien social et la citoyenneté intergénérationnelle.

Plus que jamais, nous souhaitons mettre en œuvre les projets proposés par le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) et aider à la mise en place d'activités pour nos Aînés.

Nous continuerons à lutter contre l'isolement social en organisant divers ateliers et en développant plus de formations pour combattre l'isolement numérique (via l'Espace Public Numérique).

Nous nous engageons à faire évoluer le dossier de la Zone d'Aménagement Communal Concerté (ZACC), à Meix-devant-Virton).

h) L'enfance et la jeunesse

Les jeunes (moins de 16 ans) représentent près de 20 % de la population de notre Commune.

La Commune se doit de développer des structures et actions qui fournissent à ces jeunes des opportunités de s'exprimer et s'épanouir.

Nous comptons redynamiser le « Conseil communal des enfants », véritable moteur pour l'apprentissage de la démocratie, du respect de l'autre et de l'engagement.

Nous renforcerons les services d'accueil et aiderons à la mise en place d'activités diverses pour les ados en concertation avec eux.

Conclusion :

Un travail titanesque nous attend. Nous sommes bien conscients qu'il sera impossible de mettre tout en œuvre. Néanmoins en fonction des moyens budgétaires à notre disposition, nous nous engageons à faire de notre mieux au cours de ce mandat.